

## Table ronde publique : Quel avenir voulons-nous pour le cours de morale ?

Le 28 avril 2012 de 10h00 à 15h00, Maison de la Laïcité Hypathia, rue des Deux Ponts, 19 à 1340 Ottignies-Louvain-La-Neuve.

### Matinée : «Analyses par des pédagogues du cours de morale de la proposition de la Ministre Marie-Dominique Simonet »

#### **A/ Introduction de la matinée**

M. Ali Serghini, Président d' Entre-vues asbl, modérateur de la journée.

Mme la Ministre de l'Éducation, M-D Simonet a proposé de créer un « référentiel » (\* Pour la question de la définition de ce référentiel, cf. réponse de la ministre aux Commissions de l'éducation, site du Parlement de Fédération Wallonie-Bruxelles.Séance du 17 janvier 2012 : <http://www.pfwb.be/le-travail-du-parlement/doc-et-pub/documents-parlementaires-et-decrets/documents/001361249>) en réponse aux nombreuses interpellations (tous partis confondus siégeant au parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles) au sujet de l'introduction de la philosophie dans le cours de morale. Sujet, combien complexe, débattu depuis plusieurs années !

Dans la proposition de Mme la Ministre, l'idée de tronc commun qui pourrait servir d'indication au cours de morale non confessionnelle et aux cours de religion devrait assurer et/ou permettre le questionnement philosophique, le dialogue interconvictionnel et l'éducation à la citoyenneté active. Saluons la présence de Mme Demeester, Conseillère au sein du Cabinet de Mme D. Simonet.

---

#### Se succèdent à la table ronde du matin:

Annick Bouïouklev, professeur du cours de morale dans l'enseignement de la Ville de Bruxelles, licenciée en philosophie ;

Vincent Furnelle, Maître Assistant en Philosophie à la Haute Ecole Charlemagne ;

Nadia Geerts, Maître Assistante en Philosophie à la Haute Ecole de Bruxelles, Debré ;

Un débat a eu lieu avec le public.

#### Se succèdent à la table ronde de l'après-midi :

Robert Galluccio : Administrateur délégué du CPEONS

Bernadette Rasquin : Présidente du Centre d'Action Laïque de la Province de Liège et ex-Directrice générale adjointe de l'Enseignement de la Province de Liège et Benoît Van der Meerschen : Directeur de la Cellule Etude & Stratégie, Centre d'Action laïque asbl

Christian Dupont : Député, membre de la Commission Education du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, ancien ministre de l'Éducation

Un débat a eu lieu avec le Public

## **B/ Les intervenants**

### **Annick Bouïoukliev :**

Je suis professeur de morale à la Ville de Bruxelles. J'ai une formation de philosophe moraliste, formation qui existait encore il y a quelques années. Je suis également agrégée dans l'enseignement secondaire supérieur.

Et enfin, je suis aussi animatrice avec Corine Vida et Nadine Dupont qui sont toutes les deux professeurs à la ville de Bruxelles d'ateliers philosophiques qui sont organisés au premier degré de l'enseignement secondaire. En fait ce sont des heures pour lesquelles nous avons été détachées de nos cours et qui nous permettent donc d'animer des discussions philosophiques dans des classes avec des enfants toutes confessions confondues.

L'instruction publique de la Ville de Bruxelles nous a demandé de pratiquer la philosophie avec les enfants à la fois inspirée par Mathieu Liebmann et par Michel Tozzi et d'aborder des questions philosophiques telles que : « Que venons-nous faire à l'école », par exemple, avec ces élèves du premier degré. Et ou d'autres questions comme : « Sommes-nous ce que nous montrons de nous-mêmes ».

Nous animons cela par des sessions de cinq cours. Nous sommes autorisées à intervenir dans des cours généraux comme les cours de français voire même des cours de maths. Ce qui est extraordinaire. Ce travail est un travail très intéressant parce qu'il nous amène à imaginer un cours qui serait commun à tous ces enfants. Nous travaillons surtout dans des écoles à discrimination positive notamment sur les problématiques du sens, de la scolarité, du sens de l'enseignement. Quand j'ai reçu le mail concernant la présentation de ce matin que j'ai lu que vous nous demandiez ce que l'on pensait de l'avenir des cours philosophiques et notre position par rapport à la proposition de Madame Simonet. En ce qui concerne l'avenir des cours philosophiques, je voudrais faire un constat qui est un constat sans aucun doute inhérent à la ville de Bruxelles et qui est que les cours de morale non confessionnelle deviennent de plus en plus réduits. C'est pour ça que je dis qu'il est possible que cela soit une problématique bruxelloise.

J'ai une collègue qui travaille à l'athénée Léon Lepage et qui, sur les trois années du supérieur se retrouve avec une quinzaine d'élèves. Ce qui, dans le temps, était peut-être le propre de certains cours comme, comme l'a dit Nadia dans une de ses interviews au Soir, le cours de religion israélite, protestante, orthodoxe, on a un professeur qui donne cours à deux ou trois élèves. Dans certaines écoles de la Ville de Bruxelles la fréquentation du cours de morale non confessionnelle devient de plus en plus réduite.

Certains en viennent à imaginer la disparition de ces cours par manque de fréquentation des élèves allant, et c'est peut-être purement une question démographique, aux cours de religion musulmane. Je vois cette situation avec un certain effroi. Depuis toujours je soutiens la création d'un cours de philosophie, d'éducation civique, d'éthique,... Peut-être ce sera l'occasion d'en discuter aujourd'hui. Tout

l'enseignement de la religion devrait à mon sens se passer en dehors du cadre scolaire. La réalité et en tout cas à Bruxelles l'avenir n'est pas particulièrement enthousiasmant. Il y a de moins en moins de professeurs de morale dans les écoles confessionnelles. On se pose toujours la question du contrôle des contenus et de la manière dont les cours de religion sont donnés. Ça c'est au niveau du constat. Au niveau de ce que je pourrais imaginer je pense que la création d'un cours de philosophie ou autre serait un acte courageux. Par rapport à la proposition de Madame Simonet quand je lis effectivement sa déclaration ou les interpellations au parlement qui sont faites par rapport à sa proposition, je trouve qu'il y a beaucoup de questions qui se posent. Qu'est-ce que c'est que ce référentiel commun ? Comment est-ce qu'il va être constitué ? J'ai lu encore donc sur le site de Madame Simonet que le socle servira à chaque enseignant actuel dans sa classe. Ce qui signifierait pour moi que chaque enseignant donnerait le socle commun qui serait établi. Chaque professeur continuerait à assurer son cours et il serait dans l'obligation d'assurer ce qui ne m'apparaît pas aussi évident. A priori l'idée d'un référentiel commun à tous ces cours peut sembler intéressante. Quand je lis que le contenu commun concerne l'éducation à la citoyenneté, le dialogue inter convictionnel et l'apprentissage à faire sens, je me rends compte que dans les cours de morale avec les programmes tels qu'ils ont été réactualisés, contiennent exactement ces trois thèmes. La citoyenneté en

troisième, le dialogue inter convictionnel en quatrième, apprendre à faire sens, c'est quand même l'axe des cours de cinquième et sixième. La philosophie donnant l'identité de ces cours. Je ne vois donc pas très bien ce qu'on pourrait faire de plus. Je ne vois pas très bien non plus comment ce référentiel commun serait donné. Et quelle serait la formation de ceux qui donneraient en tout cas cette partie commune. Je suis perplexe par rapport à cette proposition. J'aimerais rappeler que j'ai fait partie des commissions philo de refonte des programmes en tant que professeur de la Ville de Bruxelles car à l'époque on ne pouvait changer ce cours de morale en cours de philosophie.

Par rapport à l'organisation des ateliers philo, nous avons généralement 24 ou 25 élèves. Nous regroupons par exemple deux « premières » pour travailler une problématique. Je rappelle que ce n'est pas un cours de philosophie, c'est un atelier. Nous fonctionnons un peu sur le mode des cafés philos. Je suis coanimatrice avec Madame Schidlowski. On a été formées par Michel Tozzi. Généralement nous sommes trois. Il y a toujours un donneur de parole, un reformulateur, quelqu'un qui synthétise. Il y a aussi tout le travail en aval et puis tout ce qui se fait après. Donc on est trois « animateurs » dans une classe de 25. Nous avons aussi travaillé dans une classe de 33, toutes les quatrièmes se sont regroupées mais, je vous le dis, ce n'est pas un cours de philosophie. C'est un atelier philosophique qui pose une question. On part d'un texte ou d'une image et il y a tout un questionnement sous le mode Liebmann et toute la reformulation- synthèse sous le mode de Michel Tozzi. »

Ali Serghini : Merci. On aura un moment justement tout à l'heure pour accueillir toutes les questions et essayer d'y répondre. Pour l'instant la parole sera donnée à Monsieur Furnelle.

- **Monsieur Vincent Furnelle**, Maître assistant en philosophie à la Haute Ecole Charlemagne, cours de didactique de la morale

Cela fait 25 ans que je donne cours, d'abord en primaire, ensuite en secondaire et depuis un certain temps dans le supérieur avec les futurs instituteurs et les régents. Cela me permet d'avoir une vision en tant qu'enseignant mais aussi comme témoin de ce qu'il se passe sur le terrain et cela grâce au fait que je suis mes étudiants en stage.

Une remarque : quand je lis dans la presse que le cours de morale est un « fourre-tout », mon sang ne fait qu'un tour ! Il est clair que certaines choses posent problème mais pas au point de remettre en cause la légitimité même de ces cours, je m'en expliquerai plus tard.

Quand on lit cela en filigrane, on sent bien que ce genre d'attaque émane du monde politique lui-même et cela m'irrite ! Si, effectivement les cours de philosophie et le cours de morale en particulier peuvent poser problème, ce qui pose question n'est ni la compétence des enseignants ni la nature du programme qui, il est vrai, est très ouvert, trop ouvert pour certains, mais selon moi, cette ouverture est une très grande qualité et donne une très grande puissance à ce cours !

Mais alors quel est le nœud du problème ? De mon point de vue, il tient dans la position institutionnelle des cours philosophiques eux-mêmes ! J'ai le sentiment d'un certain surréalisme à savoir d'un certain décalage entre nos structures institutionnelles et la réalité sociologique.

Je me souviens d'une intervention de Roger Lallemand (pour un tout autre sujet), il avait remarqué que ce qui était problématique, c'est quand la Loi flotte au-dessus de la réalité et qu'à un moment donné, la loi n'est plus en accord avec la réalité elle-même, qu'alors, il est plus que temps de revoir la législation.

Mais alors, en quoi la structure des cours pose problème ? Bien sûr, il y a un problème en amont mais cela sort de notre débat d'aujourd'hui, cela dit, les cours philosophiques sont un peu l'écho de ce problème institutionnel de fond de l'organisation même de l'enseignement (allusion à l'enseignement en réseaux).

Si je me concentre sur l'organisation même des cours philosophiques, je me dis que le principe même du choix du cours philosophique et la façon dont ce choix s'opère me paraît trop souvent biaisé, et dans bien des cas ce choix n'est pas conforme à l'esprit dans lequel les choses sont définies.

Je vais vous citer une série d'exemples rencontrés et j'imagine qu'un certain nombre d'entre vous s'y retrouveront.

- Depuis le primaire jusqu'à la fin des humanités, je suis surpris du « voyage » des étudiants d'un cours philosophique à l'autre en fonction d'une multitude de facteurs : affinités personnelles avec le professeur, avec d'autres élèves.... Ces va-et-vient laissent bien entendre que ces choix ont un poids léger dans la tête des élèves et des parents.

- Systématiquement, les témoins de Jéhovah sont inscrits au cours de morale, que ce soit en primaire comme en secondaire. Le dialogue avec eux est souvent constructif mais il faut bien reconnaître que la façon dont ils choisissent le cours de morale est un choix pour le moins singulier sur le plan idéologique.

- Il y a une quinzaine d'années, j'ai donné cours au Lycée de Schaerbeek (l'institution n'existe plus à ce jour) et, à mon cours de morale, il y avait deux tiers des filles voilées. Je remplaçais une collègue en congé de maternité et elle m'avait signifié que ce serait très malencontreux de ma part de leur demander d'ôter leur voile, que je romprais le dialogue avec elles et que ce serait plus problématique qu'autre chose. Le contexte d'alors était moins houleux qu'actuellement ! Effectivement, les cours se passaient relativement bien, on parlait de mille choses, de l'Islam aussi. Il y avait des filles voilées mais aussi des filles musulmanes qui étaient là pour des raisons pour le moins complexes et confuses.

- Quant à l'enseignement supérieur, à l'époque où j'ai commencé à la Haute Ecole Charlemagne, avant le décret Dupuis (réformant l'organisation des cours de morale et de religion pour les futurs instituteurs, les étudiants pouvaient choisir entre l'option morale et l'option religion au sein des écoles de la Communauté Française), un certain nombre prenaient le cours de religion dans l'espoir de faire un parcours dans l'enseignement libre. Le décret Dupuis a supprimé cette perspective, ce qui est une bonne chose. J'ai donc vu un nombre croissant d'étudiants pour l'option morale. Que valent ces choix ?

Je pense que le choix d'un étudiant de 18, 19, 20 ans est plein de naïveté et qu'il y a encore tout un parcours qui peut se faire. Je mise toujours sur l'évolution de mes étudiants.

- Nadia Geerts pourrait également en témoigner, nous avons parmi les instituteurs primaires, les régents, une série d'étudiants protestants, musulmans qui souhaitent devenir professeur de morale. Ils se reconnaissent parfaitement dans le cours de morale si ce n'est qu'ils ont des attaches du côté protestant pour les uns, de l'Islam pour les autres, situation pour le moins singulière.....néanmoins répétitive et récurrente !

De façon anecdotique, un certain nombre d'étudiants se reconnaissent dans la laïcité, adhèrent parfaitement à toute la pratique du cours de morale, mais au fond d'eux-mêmes, l'idée de se marier à l'église continue à faire son chemin sans que cela ne leur pose problème. Quand on leur dit que ça les amènera à des contradictions, alors, cela les perturbe....

- Enfin, j'ai régulièrement des étudiants intéressés par la pratique pédagogique proposée au cours de morale mais qui, dès qu'on se met à parler de laïcité, se mettent à bailler d'ennui, attendant que « ça passe » et qu'on revienne aux propositions pédagogiques qui les intéressent !

Ces exemples sont un échantillon de situations pour le moins confuses. Que ce soit mes collègues au sein de la Haute Ecole Charlemagne et bien sûr mes autres collègues ailleurs, nous nous attachons à dissiper un certain brouillard, à remettre de l'ordre dans les esprits. Bien sûr, à côté de ces étudiants, il reste un nombre important d'autres qui ont fait le choix sans aucune ambiguïté, de manière lucide, cohérente.

Enfin, ce que je ressens c'est que tous les étudiants se sentent concernés par le cours, par sa pratique et que chacun a la conviction que ce cours de morale s'adresse à lui, s'adresse à tout le monde ! Je pense que c'est ce pluralisme qui fait la force de la laïcité, ce cours n'a rien à voir avec un cours de religion et il y a un vrai problème quand le cours est mis en parallèle avec un cours de religion !

Je défends profondément l'idée d'un cours unique dont l'intitulé serait apparié à l'éthique, la dimension philosophique m'a l'air décisif. Dans ce contexte, revient l'idée d'un tronc commun qui a suscité notre

perplexité (article dans Le Soir, dans Entre vues). Pour résumer mon point de vue : ce qui est proposé pour le contenu ne me dérange pas, nous pratiquons la philosophie de longue date, l'éducation à la citoyenneté est structurellement présente et nous la pratiquons de façon intensive. Le « vivre ensemble » est la matière première de notre cours de morale. Ce qui suscite ma perplexité c'est la forme ! A savoir, qui fera quoi, comment cela va-t-il se définir, comment cela doit-il s'organiser ? Se pose également la question de l'évaluation de ce tronc commun, le statut de l'inspection. Comment distinguer ce qui relève d'un tronc commun et ce qui fait partie d'une particularité, comme si on arrivait à couper le cours de morale en une partie universelle et une partie spécifiquement morale non confessionnelle, morale laïque. En cherchant à définir des lieux de convergence, n'exacerbe-t-on pas les divergences ?

Pour finir, le particularisme du cours de morale me semble très discutabile, voici mes 3 remarques à ce sujet :

1. Philosophiquement, est-ce l'universel qui nous rejoint et le particulier qui nous éloigne ? Pour faire référence au film « Une séparation », ce film témoigne de la conscience de l'universalité et des problématiques qui s'y jouent. Dans bien des cas, c'est en étant le plus particulier qu'on est le plus universel ! Quand on parle en son nom propre, de sa singularité, on touche le plus les autres qui s'y retrouvent.
2. Je peux adhérer à l'idée qu'il puisse y avoir une part spécifique au cours de morale, cela contribuerait à accroître le fait que le cours de morale est mis en parallèle avec le cours de religion. Si il y a bien une chose que je n'ai vraiment pas envie d'être c'est professeur de religion laïque ! Je défends l'idée d'une laïcité d'ouverture, de dialogue qui est la confrontation du pluralisme à la pluralité des points de vue et vraiment pas, une laïcité qui se présenterait comme un culte, voire comme une doctrine.
3. Enfin, toujours par rapport à ce tronc commun et des aspects spécifiques, je vous en parlais au début à propos de la confusion dans l'esprit de certains étudiants, j'ai l'impression qu'ici, on rajouterait de la confusion à la confusion ! Un peu comme Ptolémée qui complexifie son système de calcul pour que finalement ce qui ne tombait pas juste le soit ! Il serait peut-être temps que nous fassions notre révolution copernicienne ! Je souhaite profondément un cours pour tous, un cours collectif qui traduit cette universalité du cours de morale qu'il faudrait renommer, qu'il faudrait redéfinir, qui traduit une identité profonde entre la pratique du cours de morale avec la philosophie, avec l'éducation à la citoyenneté, au vivre ensemble, avec l'éducation aux valeurs. Un cours commun où les convergences et les divergences peuvent s'exprimer, se rencontrer, se confronter (pacifiquement).

Enfin, j'en appelle à une attitude proactive de l'Enseignement Officiel qui organiserait des cours collectifs de philosophie. Il s'émanciperait en quelque sorte d'une forme de dépendance à l'enseignement libre. Je suis persuadé que nous serions forts si nous mettions en place institutionnellement un cours de philosophie pour tous.

Ali Serghini :

Nos travaux se poursuivent avec Nadia Geerts, Maître assistante en philosophie à la Haute Ecole de Bruxelles, catégorie pédagogique Defré.

- **Mme Nadia Geerts,**

Bonjour à tous.

Ali m'a présentée comme maître assistante en philosophie et en morale non confessionnelle mais je préfère parler en mon nom personnel, je dirais même en mon nom de militante laïque de RAPPEL, Réseau d'Action pour la promotion d'un Etat Laïque.

Par honnêteté intellectuelle, je vais commencer par reprendre les raisons pour lesquelles on pourrait se réjouir de la proposition de Mme M-D Simonet mais à titre personnel, je ne m'en réjouis pas du tout ! Si dans la société civile, une partie non négligeable constate que « l'on a besoin de ce type de référentiel commun qui parlerait de philosophie, de citoyenneté, qui ouvrirait à la diversité convictionnelle, à l'école, on ne peut plus se satisfaire de cours dits philosophiques ». Je reviendrai à ce sujet plus loin mais l'appellation même de ces cours me déplaît profondément ! Néanmoins, on a besoin à l'école de philosophie, de démarches rationnelles, de rencontres et donc, à cet égard, c'est un pas en avant. Ce qui me réjouit aussi, c'est la motivation avancée par Mme la Ministre : la lutte contre la prolifération de l'intégrisme religieux. Elle fait un constat évident en tout cas à Bruxelles : l'intégrisme progresse ! Prendre ce sujet à bras le corps au lieu de le nier comme précédemment, c'est un pas en avant qu'elle franchit et qui, fait important, ne fâche personne puisque tout le monde garde son emploi !

Mais alors, pourquoi, à titre personnel, cette solution ne me plaît pas et me paraît même être une étape pour ne PAS mieux sauter ?

D'abord parce que cette proposition ne répond pas à une demande qui est que les élèves soient rassemblés dans un cours commun qui leur permette d'échanger, de dialoguer même de s'affronter. Je pense que c'est une tradition belgo-belge d'éviter les conflits. Je pense que l'école doit permettre la rencontre d'élèves qui pensent autrement. Or, la proposition de Mme Simonet instaure un référentiel commun qui continuera à être donné par chacun des professeurs devant son public tout aussi homogène qu'avant, cela se réalisant aussi dans l'enseignement catholique. Donc, la problématique de la rencontre, du brassage n'est pas du tout réglée.

Autre question très pratico-pratique est la formation des enseignants.

Puisque Marie-Dominique Simonet parlait de façon peut-être un petit peu rapide d'instaurer ce système dès la rentrée 2013, comment va-t-on faire pour diplômer des enseignants d'ici la rentrée 2013, enseignants qui seraient compétents pour enseigner des choses aussi complexes que la citoyenneté, la philosophie, la démarche rationaliste etc... Enfin, en tout cas moi, je ne sais pas grand-chose de leur formation mais je pense qu'il n'y en a pas. En tous cas (j'ai lu des chiffres concernant la formation) pour les professeurs de religion islamique dont il est apert que la plupart d'entre eux n'ont pas de titre pédagogique, comment peut-on les imaginer compétents pour ces matières ?

Une autre question m'interpelle, la question de la neutralité. Je suis aussi en charge de la formation de la neutralité à Defré. Donc, c'est une question qui me préoccupe. Et je vois mal comment on peut, lors d'un même cursus, changer de casquette au sein du même cours. Puisque ce qu'on demanderait à l'enseignant de religion orthodoxe, par ex., serait de commencer par enseigner ce référentiel commun, de manière neutre, donc sans prendre position, sans témoigner de sa préférence comme le décret neutralité l'indique, pour un système convictionnel particulier. Et ensuite, quelques heures plus tard, de changer de casquette et d'enseigner à ses élèves, qu'à titre personnel tout de même il a une légère préférence pour la religion orthodoxe (ce que le décret neutralité lui permet en tant que professeur de religion).

Nous sommes donc dans un scénario complètement surréaliste où l'enseignant va devoir jongler avec des casquettes, parler tantôt à titre personnel, tantôt à titre d'enseignant « universaliste » qui promeut la diversité des points de vue, qui respecte tout le monde et qui ne prend pas parti. Cela me paraît extrêmement périlleux !

Enfin, je pense que notre système actuel montre ses limites par rapport à la tradition ou la tendance de plus en plus fréquente en Europe de promouvoir l'enseignement religieux, les cours de religion sont des cours prosélytes dans leur histoire. C'est vraiment une question de promotion d'une vision du monde arc-boutée sur une question religieuse et donc, beaucoup plus fondamentalement, cela soulève la question de l'identité de ce cours de morale !

J'en arrive donc au thème de notre journée et je rejoins un petit peu V. Furnelle quand il disait qu'il y a une tension entre universalisme et particularisme, les textes ne sont plus du tout clairs.

Je crois qu'aujourd'hui, nous, les professeurs de morale nous ne savons plus très bien pourquoi nous sommes engagés et ce que nous devons faire !

Je m'explique : d'une part, dans les textes fondateurs du cours de morale, il est clairement spécifié que ce cours s'adresse aux enfants dont les parents ne se reconnaissent dans aucun système religieux, donc, on peut lire que c'est un cours pour les petits athées ou en tout cas, les enfants d'athées ;

D'autre part, la tendance se marque de plus en plus, tant politiquement que dans le programme, sur l'aspect universel du cours, qu'il s'adresse à tous les élèves.

Pour rappel, les témoins de Jéhovah, dont les parents avaient demandé une dispense se sont vus déboutés parce qu'en Communauté Française, le cours de morale est universaliste. Mais notons que la Communauté Flamande, elle, a autorisé la dispense sous prétexte que le cours de morale était trop engagé. Donc je constate un hiatus où on peut se demander si on est vraiment le cours du pilier athée, ce qui est quand même historiquement le cas puisque il a été mis sur pied pour les enfants dont les parents refusaient qu'ils suivent un cours confessionnel. C'est donc dans une logique particulariste à moins que, comme on le prévoit de plus en plus dans les réformes, un cours de philosophie ? Donc, un cours engagé ? Et dans quelle mesure ?

Encore un rappel, quand le Ministre Hasquin a fait la proposition de remplacer le cours de morale et de religion par un cours de philosophie, les premiers à s'y opposer étaient les professeurs de morale, ce qui m'avait fait bondir car c'était dans une logique corporatiste de défense des intérêts personnels !

Aujourd'hui encore, quand j'aborde le sujet, j'entends des professeurs de morale redouter de perdre une dimension engagée, ce qui est un discours plus acceptable mais cela montre à quel point, dans le monde laïque, il y a des craintes à changer de casquette, de renoncer à cette casquette particulariste pour rentrer dans une logique plus universaliste. De quelle manière opérer cela ? Je suis toujours étonnée de voir que le libre-examen est un outil considéré comme spécifique au pilier laïcité philosophique.

C'est pourtant une méthode qui vaudrait la peine d'être enseignée en primaire déjà...

Pour revenir aux propos de Vincent, je pense qu'il y a quelque chose de profondément pernicieux dans le fait d'avoir accepté de voir le cours de morale mis en parallèle avec les cours de religion, cela induit une vision pilarisée du système qui nous enferme et nous amènerait à avoir bien du mal à tenir un discours de laïcité politique qui consisterait à dire : il y a d'une part ce que chacun pense individuellement, les convictions personnelles ancrées dans son vécu, son histoire, ses traditions etc. ET, il y a ce que nous allons essayer de tisser ensemble, c'est-à-dire comment vivre ensemble malgré nos différences, nos divergences.

Pour moi, cela doit de toute urgence être travaillé dans un cours qui serait un cours commun, dont personne ne pourrait être dispensé, où chacun serait évalué dans sa compétence à se distancier par rapport à une situation et non pour les résultats qui entreraient dans une logique prosélyte aberrante ! Par contre, les inviter à prendre en compte le point de vue de l'autre, d'en discuter de manière transversale comme cela se fait au cours de sciences, de littérature etc.

On a eu vraiment tort en réservant la raison aux seuls athées ! Comme si, parce que quelqu'un est croyant, il est incapable de raison ! Ce n'est pas parce qu'on est athée qu'on est rationaliste, loin de là ! Je connais des athées bourrés de préjugés, de représentations initiales et qui ne se questionnent pas ! Donc cette démarche me semble essentielle et fondamentale. Ce que je crains dans le projet de Mme Simonet c'est que ce soit une tentative de justifier l'existence de ces cours philosophiques en disant : « rassurez-vous, ces cours évoluent, leur contenu enfin rencontre la problématique actuelle que parents, enseignants se posent dans certaines régions, ne changeons rien au système puisqu'il colle à fond à la réalité ».... Et cela, je pense que c'est faux ! Il faut repenser le système, poser cette question des cours philosophiques ! Je rappelle qu'il y a peu le bouddhisme a été reconnu comme confession (pas comme religion) ! Cela fera donc un 7<sup>ième</sup> cours qui sera proposé et attendons-nous à ce que l'hindouisme suive ! Il y a quand même un argument fort prosaïque que je ne peux pas taire, c'est que cela coûte très cher ! Il y a un espèce de shopping philosophique qui fait que très souvent les élèves voyagent chez untel ou untel suivant ce qui est proposé, qui des copains y va, etc. Et quand bien même, on accepterait la logique selon laquelle les élèves ont droit à l'enseignement de leur conviction, sur le terrain, ça ne répond pas vraiment à cela ( V. Furnelle).

Dernière chose pour terminer : il est important de parler des modalités pratiques parce qu'évidemment l'argument invoqué, c'est la Constitution et le Pacte Scolaire qui bétonnent les choses. Dans le texte de Pierre Spehl que je lis depuis très longtemps, je ne vois pas ce qui empêcherait de rendre ces cours facultatifs ! Et alors on se compterait, car les cours de religion existent déjà de façon massive en dehors de l'école (école coranique, catéchisme) dans une série de lieux religieux, en dehors des heures de cours.

Voilà, je vous livre cette idée en espérant qu'elle sera entendue, c'est une manière de s'en sortir sans proposer une réforme lourde et pourrait mettre fin à un système qui, à mon sens, a vécu.  
Merci pour votre attention.

Ali Serghini : Merci Nadia.

Ce qui me frappe c'est que sur le terrain, le cours de morale est en train de disparaître pour des raisons sociologiques et de composition de la population de la Ville de Bruxelles.  
Vincent a expliqué que la question du cours de philosophie serait le symptôme premier de notre système d'enseignement, je dirais que c'est le premier parce qu'il traduit ce qu'on appelle la pilarisation de la Belgique, système dans lequel nous avons évidemment vécu pendant des dizaines d'années et que peut-être certaines choses en annoncent la fin.  
Une phrase qui m'a frappé, toujours dans l'exposé de Vincent : « En voulant créer des convergences on risque d'installer une divergence fondamentale ». Ca me fait penser à cet autre principe que les psychanalystes connaissent bien, c'est-à-dire que pour se rencontrer il faut préalablement avoir une distance au départ et donc rêver d'une convergence qui serait naturelle, serait plus que naïve, peut-être même un peu coupable.  
La parole est à vous.

## **C/ débats**

**Hélène Schidlowski** : Professeur de morale et de philosophie.

Je suis professeur de philosophie, de morale, avec les enfants et d'épistémologie à la Ville de Bruxelles. Il y a le problème posé par l'enseignement du libre examen, celui aigu du cours de morale mais aujourd'hui, se pose le problème de l'enseignement dans notre société, la place des disciplines enseignées. Que veut-on en formant les enfants aujourd'hui, quelle est la place de l'enseignement des sciences, quelle est la place de la raison ?

L'exercice de la raison où et pourquoi ? Est-ce qu'on ne peut pas justement se reposer la question de savoir ce qu'on fait quand on enseigne aujourd'hui, qu'est-ce qu'on veut quand on enseigne aujourd'hui, quelle est la place de l'enseignant, quelle est sa fonction. Quelle est la fonction de la science dans l'enseignement, quelle est la fonction de la foi dans la conviction.  
Ça me paraît fondamental, je dirais qu'il faut retourner en amont pour arriver à la laïcité.

A ce propos, en tant que professeur de morale, je dois vous dire qu'en régentat je n'ai plus qu'une étudiante. Pourquoi ? J'en avais 8 au début de l'année et, en fonction de l'engagement que je leur ai demandé, s'engager pour des valeurs y compris et surtout celle du libre examen, 7 sont partis. Je n'en ai plus qu'1 en première, 0 en deuxième et 2 en troisième.

Mais je suis à la ville de Bruxelles et dans le centre de Bruxelles.

La laïcité est-elle principielle ou n'est-ce qu'un dispositif ? Est-ce qu'elle est pédagogique ? Je ne sais plus bien où j'en suis. Je suis en fin de carrière, ce n'est pas trop grave, il y en a d'autres qui prendront la relève.



**Anne Dominé** : Professeur de morale à l'Athénée de Chênée.

Deux pensées me sont venues à l'esprit quand j'ai écouté Nadia.

- La première, Nadia a dit : « Pourquoi ne pas pratiquer le libre examen, ça se fait bien dans les cours de science ».

Je n'en suis malheureusement pas convaincue, il y a des professeurs de science qui ne pratiquent pas du tout le libre examen, qui sont même dogmatiques. Ces idées bien ancrées qu'on ne peut pas remettre en question....ce qui pour moi n'est pas une démarche scientifique mais la réalité de terrain en témoigne. Cela se manifeste aussi dans les cours d'histoire, de français. Je pense que tout le monde ne travaille pas forcément sur le libre examen.

- Et la deuxième chose aussi c'est que moi j'adhère à tout ce que vous dites à propos de ce cours de philosophie mais quand je vous entends parler, pour de nombreuses de raisons, j'ai peur d'un danger: il ne faudrait pas que le rationalisme devienne un dogme.

Merci.

**Jacqueline Duc** : maîtresse de morale dans l'enseignement primaire, dans l'enseignement spécialisé à la ville de Bruxelles.

J'exerce depuis à peu près 25 ans.

Ce qui m'irrite c'est d'avoir parfois l'impression que nous devenons des laïques honteux. Pour moi en laïcité il y a deux volets : le politique, comme on dit en général, et la laïcité philosophique qui est quand même notre laïcité belge, cf. les textes fondateurs.

A force de dire qu'on doit être tolérants etc., on finit par redevenir des laïques honteux au point qu'une inspectrice se permet de dire, je parle du fondamental, qu'il ne faut pas parler de la fête de la jeunesse laïque parce qu'on pourrait choquer les enfants qui n'ont pas cette conviction. Qu'on se permette de dire que maintenant le flambeau ne peut plus s'afficher, c'est quand même notre identité !!

Dire qu'on devrait parler de toutes les religions, qu'on devrait accepter de plus en plus de religions et il y a même des collègues qui donnent des cours d'histoire des religions comparées, ce qui ne plaît pas nécessairement aux élèves qui sont à la morale, qui aiment bien parler d'autre chose, d'autres problèmes de société qu'uniquement de religion.

Je trouve qu'on n'a plus cette fierté d'être laïque.

Personnellement, rapport à Nadia Geerts et au RAPPEL c'est vrai que je crois aux vertus du Centre d'Action Laïque, je crois au travail réalisé. J'en suis membre, la laïcité à la française montre ses limites, je crois qu'on doit continuer à progresser dans notre laïcité à la belge avec tout ce qu'elle a de positif.

**Paul Denayer** : j'enseigne la morale confessionnelle dans une école primaire ixelloise.

J'aimerais parler des conditions de travail. Parce que c'est beau de faire des projets sur ce qu'on va enseigner, mais parfois les conditions de travail sont telles qu'on ne peut même pas enseigner. Je veux parler du nombre d'élèves par classe. Si certains professeurs de morale semblent avoir peu d'élèves, il y en a qui en ont plus de 30 par classe. Cette année, j'ai découvert avec stupeur, qu'en fait, il n'y a pas de limite pour notre cours ! Nous pourrions avoir 40 élèves, on ne dédoublerait pas la classe. Parmi mes 6 groupes, j'en ai 3 où ils sont 30 et plus, et 1 groupe à 34 élèves. Imaginez donner un cours de philosophie à 34 enfants de 6 ans, ne sachant pas encore écrire et qui ne savent pas lire. Et donc on est censé normalement leur laisser la parole ? C'est tout à fait exclu ! Avec 34 enfants dans un local non adapté (la garderie est le seul endroit qui peut accueillir autant d'enfants) que voulez-vous que je fasse ? Quand la garderie est occupée et que j'ai une classe de 30 enfants, j'en mets 24 dans la classe et 6 travaillent dans le couloir. Heureusement l'inspectrice est venue ce jour-là, j'ai pu lui montrer les conditions dans lesquelles on travaillait. Je remarque qu'à Ixelles je ne suis pas le seul dans ce cas, il y a des enseignants qui en ont 36. Il faut absolument changer ce décret, qu'on ne permette plus d'avoir des classes pareilles parce que, même si on aura demain peut-être un cours unique, je n'imagine pas comment enseigner la philosophie à des groupes de 25 ou 30 enfants. Et encore moins avec les adolescents.

**Pascal Reynders** : Professeur de morale et de philosophie.

Je vous remercie pour vos beaux exposés qui donnent matière à réflexion.

Vincent, tu disais que l'officiel devait encourager cette démarche. A la Ville de Bruxelles avec les nouvelles grilles horaires, ils ont organisé un cours de philosophie pour les sciences-économiques. Une heure par semaine, ce n'est pas beaucoup. Effectivement, je me retrouve professeur à double casquette, c'est-à-dire que je donne philosophie à 8 h du matin aux sciences-économique et, le soir, je donne morale à une partie de la classe. Evidemment, comme ça fait 30 ans que je donne cours de morale, je commence chaque cours de philosophie en disant machinalement : « Prenez votre cahier de morale », ce que les élèves de religion islamique n'aiment pas tellement. Maintenant ce n'est qu'une amorce. Mais donc la Ville de Bruxelles peut organiser des cours de philosophie, il se fait que c'est le préfet qui m'a gentiment proposé de les donner. Mais donc il y a moyen. Il y a des ouvertures pour ça dans les nouvelles grilles horaires, les élèves peuvent avoir deux heures de philosophie. Ils ont ouvert une section sciences économiques à partir de la cinquième et donc la question était : est-ce qu'on va leur donner des maths ou de la philo ? Ou n'importe quoi. Et donc on a accepté. C'est la même chose à Lepage, ils ont aussi cours de philosophie.

**Nadia Geerts**:

- D'abord par rapport au laïcisme honteux, se ressentir comme un laïque honteux, je ne vis pas du tout les choses comme ça. Je pense que ce qui est important c'est de différencier les deux. De savoir ce qu'on fait et quand on le fait. Donc, je pense qu'il y a une place pour une laïcité politique qui revendique la séparation de l'église et de l'Etat.

Et il y a une place pour l'athéisme, mais ce n'est pas la même chose. Je crois qu'on commet une grande erreur quand on les confond, parce qu'alors, on ne sait plus à quel titre on parle et on peut parler au nom de l'universel... tout en se positionnant comme particulariste. Je crois que c'est tout à fait schizophrène comme situation.

Moi je suis athée et je n'en suis pas honteuse. Mais je ne vois pas en quoi il est pertinent de le communiquer à mes élèves ou à mes étudiants.

Par contre, faire comprendre l'intérêt de refuser la théocratie ça oui, c'est important ! Promouvoir la démocratie, promouvoir ce qui est consubstantiel à la démocratie, c'est-à-dire la séparation entre l'église et l'Etat, oui c'est important ! Parce que là, on est vraiment dans la question des normes, on n'est pas dans la question des valeurs, des attachements individuels. Ce n'est pas une question de honte, pour moi c'est vraiment une question de qui fait quoi, quand, pourquoi !

- L'attitude de cette inspectrice de morale, je la condamne. Mais en même temps, je crois qu'elle est tout à fait emblématique de cette espèce de schizophrénie du cours de morale dont je parlais tout à l'heure.

C'est-à-dire que dans la logique actuelle :

Évidemment que le flambeau laïque a sa place ;

Évidemment que la fête de la morale laïque a sa place !

Puisqu'on est dans un système pilarisé, quel est encore l'objectif du cours de morale si on ne peut même plus y défendre un point de vue particulier ? Le problème, c'est qu'on est dans une évolution qui fait que de plus en plus on tend vers l'universel. Je crois que l'attitude de cette inspectrice est vraiment l'illustration caricaturale de la tension où plus personne ne sait très bien ce qu'il est censé faire, ce qu'il est censé promouvoir, au nom de quoi il est devant ses élèves, etc.

Je pourrais parler aussi du Centre d'Action Laïque qui à mon avis est aussi emblématique mais je ne vais pas le faire parce que ce n'est pas le sujet aujourd'hui.

- Alors par rapport au rationalisme dogmatique (**Anne**) ça c'est une expression qui m'a évidemment fait « tiquer ». Parce que je pense qu'il y a deux choses. Je pense que vous avez raison quand vous dites que la science est parfois dogmatique, effectivement trop de professeurs de science enseignent leur discipline

en faisant comme si elle tombait du ciel, sans prendre la peine de reconstruire, de montrer aux élèves quel est le parcours rationnel qui a été parcouru et qui a mené à telle ou telle découverte, j'allais dire, « vérité » (à titre provisoire selon l'hypothèse la plus probable dans l'état actuel de la connaissance étant donné tout ce qu'on a fait), tout le parcours qu'on a fait. Et donc effectivement, je pense qu'arriver chez des élèves en disant : « Voilà Darwin a dit que c'est comme ça », est contreproductif, parce qu'alors eux se sentent légitimés de répondre : « Ah oui ? Mais la bible a dit que... », et finalement ce sont deux arguments d'autorité qui s'affrontent : la bible contre Darwin.

Que la raison elle-même puisse devenir dogmatique ... là j'ai évidemment beaucoup plus de difficultés. Que le rationalisme puisse devenir dogmatique, même là, j'ai du mal à vous suivre parce qu'il me semble que c'est quand même l'outil le plus efficace qu'on ait développé chez l'homme : sa faculté de raisonner. Donc je ne vois pas en quoi la rationalité puisse être dogmatique.

- La question du vivre ensemble: il faut être capable de reconnaître que « mes » représentations, qu'elles soient bonnes ou mauvaises, on s'en fiche. On n'est pas là pour poser des jugements de valeurs. Elles ne permettent pas de construire un vivre ensemble, elles ne sont que des représentations. Donc, à un moment donné, il faut aller au-delà ! C'est le propre de nos sociétés démocratiques de se mettre d'accord sur des normes qui permettent la coexistence de valeurs. Donc on ne nie pas ses valeurs mais on essaye de les dépasser, d'aller au-delà pour construire quelque chose qui fasse sens au niveau normatif pour tous.

- Les conditions de travail : je voulais juste dire que c'est peut-être le reflet du manque d'importance qu'on accorde à ces cours. Je crois que c'est aussi une réalité de terrain : ces cours enquiquinent pas mal de monde, ils sont considérés comme inutiles pour pas mal de monde sauf ceux qui les donnent évidemment. J'ai envie de dire : « Si ces cours sont importants, qu'on leur donne l'espace et les conditions suffisantes ».

- Pour terminer, par rapport à cette espèce de schizophrénie, je vais donner un exemple. Ceux qui me connaissent savent que j'ai commis beaucoup d'écrits sur la question du port du voile. Je vais en parler deux minutes parce que je trouve qu'on est vraiment au cœur de la schizophrénie à l'école. Quand aujourd'hui 95% des écoles tous réseaux confondus interdisent les signes religieux en prenant comme argument que quand on entre à l'école on laisse ses convictions au vestiaire, on est dans une optique résolument laïque. Et deux heures plus tard on leur dit : « Maintenant c'est votre cours de religion, allez rejoindre votre professeur de religion ». Comment voulez-vous que les élèves comprennent ? C'est absolument incohérent ! Nous n'avons pas déterminé clairement quelle était la place des religions à l'école, nous disons tantôt l'un, tantôt l'autre. Historiquement ça nous a toujours arrangés de dire : On va organiser des cours de religion ! Maintenant on est enquiquinés par le problème du voile et donc on dit on l'interdit. Et donc on interdit tous les signes religieux et je suis parfaitement d'accord avec ça. Mais on se retrouve avec deux principes qui sont absolument en désaccord l'un avec l'autre et qui évidemment nourrissent alors le ressentiment des élèves qui ne comprennent plus rien. Et ils ont raison car nous ne sommes pas clairs.

**Annick Bouïoukliev** : Je voulais dire que je souscris complètement à ce que Nadia a dit. Moi aussi, j'ai tiqué en entendant le rationalisme dogmatique. Je dirais que c'est antagoniste, effectivement le libre examen est un outil de la raison, il permet de lutter contre tout dogmatisme en science comme ailleurs. Je voulais réagir aussi par rapport à monsieur et ses classes surpeuplées dans lesquelles effectivement faire même des ateliers philosophiques est impossible. A la Ville de Bruxelles on a quand même un chiffre qui dédouble. 28 élèves créent une deuxième classe obligatoirement il y a parfois certaines écoles qui s'organisent un peu à leur manière. C'est-à-dire qu'ils font un pot commun de tous les élèves qui ont choisi un cours dans tel ou tel niveau. Et alors en fonction des horaires, à ce moment-là, ils constituent parfois des classes qui sont des classes surpeuplées. J'ai eu des classes 33, 34 élèves en cinquième et sixième et où je devais donner un cours de philosophie. A côté de cela, d'autres classes ne comptent

qu'une douzaine d'élèves. C'est une politique interne à l'école, au PO, mais il y a des normes de dédoublement.

**Nadia Geerts:** Moi c'est 28 une classe, 29 deux classes.

**Vincent Furnelle:**

Les classes surpeuplées sont un sujet brûlant pour les étudiants en stage. Classes de 36, 37 enfants dans l'enseignement primaire. Je ne crois pas du tout que vous ayez raison en disant qu'il n'y a pas de normes de dédoublement. Je pense que les normes de dédoublements sont bel et bien effectives, mais le problème c'est comment elles sont pratiquées. A partir du moment où on fait un dédoublement sur un ensemble d'élèves de l'enseignement primaire à ce moment-là on a en quelque sorte une moyenne inférieure à 27 ou 28 élèves par classe. Mais ça veut dire que vous avez certaines classes qui sont des toutes petites classes et puis que d'autres pour équilibrer cette moyenne sont des très grosses classes. Et donc c'est comme ça que dans certains cas, effectivement, on a des classes qui sont largement supérieures aux normes de dédoublements. Mais donc en tous cas effectivement je pense qu'il y a une impossibilité à pouvoir travailler correctement dans ces conditions. Et malheureusement elles existent. Et donc là je rejoins profondément Nadia et je veux me faire l'écho de ce genre de remarques, c'est qu'il y a un discrédit qui est donné à ces cours. C'est que de nouveau comme je le disais tout à l'heure j'ai l'impression que institutionnellement il y a un poids qui déforce nos cours. Et il faudrait quelque part les repenser. Et à partir du moment où effectivement on irait au devant d'un cours collectif commun qui aurait sa part entière dans la grille au même titre que n'importe quel autre cours, le problème ne se poserait plus. On aurait des classes comme les autres en définitif. Voilà ça c'est une première remarque. Et donc effectivement, le problème est institutionnel. Et je pense qu'effectivement, les structures institutionnelles rendent, dans certains cas, les conditions de travail impraticables. J'ai connu le contraire aussi : des classes avec un ou deux élèves. C'est beaucoup plus confortable, mais pédagogiquement où est la richesse ? Oui ce peut être très lourd, très pénible.

Je ne veux pas me boucher les oreilles par rapport à ces difficultés de conditions de travail qui sont bel et bien là. Et je crois qu'effectivement dans les faits, c'est souvent très difficile de donner ce cours.

Par ailleurs par rapport aux autres questions et les autres interventions, je dirais qu'à bien des égards on se rejoint et qu'en même temps évidemment il y a des différences de sensibilités que je veux envers et contre tout garder.

Je pense qu'effectivement la conception de la laïcité de Nadia n'est pas exactement la mienne mais qu'à bien des égards le dialogue est possible. Et qu'effectivement pourquoi est-ce qu'on demanderait à tous les laïques de marcher d'un seul pas comme ayant tous la même vision des choses. Puisque certains abattent leurs cartes quant à leurs convictions, à titre personnel, je me dirais athée. Mais qu'est-ce que ça veut dire athée ? Effectivement je n'adhère à aucune église et je ne vais pas à l'église, je ne me marie pas à l'église etc., etc. Je ne ferais pas baptiser mes enfants. On est bien d'accord avec ça institutionnellement. Mais quant à la signification même de cet athéisme je pense qu'il y a différentes façons de la concevoir. Et donc entre autres choses je m'expliquerai sur la question du rien qui me semble une question décisive pour un athée. Je pense que certains laïques me trouveraient complètement ésotérique. Mais je pense que dans ma laïcité, il y a un rapport à l'énigmatique qui peut avoir un sens. J'ai un peu la sensation qu'on est là avec un débat qui est largement dépassé. Que ce sont des représentations de la raison du 17<sup>ème</sup> ou du 18<sup>ème</sup> siècle et que donc effectivement, bien sûr qu'on défend une forme de rationalité mais que cette rationalité elle a complètement évolué. Bien sûr qu'une multitude de philosophes du 20<sup>ème</sup> siècle sont des penseurs rationnels mais que cette rationalité-là n'est pas une rationalité technique scientiste telle que Descartes a pu la promouvoir par exemple. Et donc par exemple j'aurais deux choses à relever.

S'il y a bien un philosophe rationnel s'il en est c'est Emanuel Kant. C'est quand même aussi la prise de conscience des limites de la raison dans une pensée parfaitement rationnelle.

Et puis si je prends un autre auteur de référence, Max Weber, ça m'a l'air de répondre partiellement à vos questions, mais faisons quand même la part des choses entre une rationalité technique, une rationalité scientifique si vous voulez et une rationalité philosophique.

Dans ma tête le cours de morale, les cours philosophiques sont des cours de philosophie, pas des cours de science. Et donc c'est sûr qu'on s'explique aussi avec une autre façon de concevoir cette rationalité. Bien sûr qu'ils dialoguent avec la démarche scientifique. Mais pour finir j'ai envie de dire il n'y a pas une raison mais des raisons. Le terme même de rationalité n'est pas figé, c'est un terme plurivoque et c'est un terme évolutif. Et donc effectivement par rapport à la question de la sensibilité comme disait Hélène là je m'en réfère même aux programmes. Que la structure même des leçons, ces phases de sensibilisation, phases d'information, phases de formation, phases d'engagement. Enfin les termes varient parfois un petit peu. Mais c'est sûr qu'il y a une place pour la sensibilité dans la raison. Et évidemment qu'on aurait complètement tort de l'évacuer. Ce serait une rationalité complètement étriquée que celle qui exclurait toute forme de sensibilité.

Alors quant à la question de la laïcité honteuse je ne me sens pas laïque honteux, je ne sais pas comment je dois l'entendre. J'ai envie de dire que moi je m'explique plutôt avec la question d'une laïcité ouverte. C'est ça mon problème. C'est que je pense qu'effectivement ma crainte c'est qu'il puisse y avoir une laïcité sectaire. Et qu'à un moment donné il y ait une laïcité qui refuse le dialogue. Et donc je pense qu'effectivement il y a une possibilité de concevoir la laïcité comme étant l'ouverture au pluralisme, comme étant l'ouverture à la multitude des positions plutôt qu'une sorte de position rigide qui camperait sur sa propre position. Et a contrario justement un petit peu dans le sens de Nadia, peut-être qu'elle ne me rejoindrait pas tout à fait là-dessus. Mais enfin dans ce qu'elle dit effectivement je ne veux surtout pas exclure les croyants de la rationalité. Je pense qu'il y a un rapport à la religion et aux religieux qui est tout sauf dogmatique et rigide. Et donc ce sont toutes les formes de dogmatisme avec lesquelles je me débats dans quelque camp que ce soit et soyons clair dans le nôtre aussi. Voilà je pense que je me suis expliqué.

Pour l'anecdote. Comment s'expliquer avec tout ce parcours de la croyance, de la religion, comment se positionner ? A titre personnel j'en suis très fier. Mon père a été moine avant de se marier. Je trouve que c'est un parcours absolument fabuleux rétrospectivement. Et donc un jour dans un élan de lucidité il a préféré une femme à Dieu, c'est le bon sens même. C'est très flatteur pour ma mère rétrospectivement. Et donc je pense que cet individu qui a fait le choix d'une vie monacale, c'est quand même radical, je ne pense pas qu'il a fait de moi un individu obtus. Enfin ou bien renvoyez-moi cette image-là ! Mais donc j'ai l'impression qu'au sein même d'un parcours religieux il y a la place pour la réflexion, il y a la place pour le pluralisme, il y a la place pour le dialogue. Et c'est là que j'ai envie de dire : Défendons fondamentalement l'idée d'un cours pluriel où les multitudes de convictions pourraient s'exprimer, ou en tous cas dialoguer à un certain niveau. Et pas seulement les convictions religieuses qui ne sont que une dimension du problème.

Enfin, une dernière remarque, je suis quand même un peu perplexe par rapport à ta proposition, Nadia, quant à l'idée de rendre les cours optionnels facultatifs. Parce que j'ai l'impression qu'il y a une sorte de cynisme dans ce genre de proposition. Veut-on laisser pourrir le système jusqu'au bout pour montrer sa vacuité ? Non, mais je dirais à un moment donné ça devient de la stratégie plutôt qu'une démarche réellement constructive. Je pense que la question n'est pas là, la question c'est de savoir vers quoi on veut aller au-delà de cela. Et donc effectivement je pense que la question n'est pas d'essayer de pourrir les cours tels qu'ils peuvent exister, la question c'est construire dès aujourd'hui une alternative.

**Patricia Paternoster** : Inspectrice de la Ville de Liège. J'ai été professeur de morale pendant 25 ans.

Je vais en fait commencer une nouvelle salve de questions.

- A notre enseignant dans le primaire qui se retrouve dans des conditions de scolarité tellement inconfortables, je lui dis : il ne doit pas se laisser faire. Je crois que comme l'a bien dit Vincent Furnelle, c'est une question de volonté de PO et qu'il y aura sans doute moyen en tous cas de ne pas se laisser faire. Parce que c'est contradictoire d'accepter ce genre de situations pédagogiques et que se faire aider parfois par les parents, les enfants et de montrer qu'on n'est pas d'accord, parfois ça porte ses fruits. En tous cas nous dans notre pouvoir organisateur je ne surveille pas le primaire mais le secondaire je sais que certains enseignants ont plus de 28 élèves réglementaires dans leurs classes mais alors c'est comme l'a dit

quelqu'un d'autre une acceptation parce que il y a un groupe corolaire de beaucoup moins d'étudiants et que dans la norme de 98% c'est très complexe finalement la structure de nos cours de morale on se retrouve parfois avec des situations qui sont un peu difficiles pédagogiquement. Les bons directeurs d'écoles font généralement de sorte que les 2% soient pris sur des cours qui soient moins nombreux avec une population moins importante et en bonne intelligence il y a une rotation qui fait que l'enseignant n'est pas malmené chaque année.

- En ce qui concerne la ville de Bruxelles, je suis toujours évidemment très admirative de ce qui se passe à Bruxelles. Parce que je crois que c'est un pouvoir organisateur qui a très vite pris conscience, plus vite que les autres par la structure même de Bruxelles des difficultés qu'il rencontrait. Alors je voulais demander à Annick si elle pouvait me renseigner quant à la façon dont ces ateliers philosophiques sont organisés. Est-ce qu'ils se donnent toute l'année ou est-ce qu'ils sont subsidiés par la Ville de Bruxelles ce que je crois être le cas et qui sont donc donnés en plus de ce qui se fait dans l'établissement scolaire. Et je voudrais aussi lui demander si on voit un parallèle entre l'apparition de ces ateliers philosophiques dans des écoles puisqu'elle nous a dit que c'était dans des écoles à discrimination positive si justement on ne les avait pas créées là où la disparition de la présence des enfants en morale est importante.

- Et à Vincent Furnelle parce que je suis évidemment en tant qu'inspectrice très, très sensible à ce qui se passe dans les écoles normales puisque après cela c'est moi qui reçois et qui engage les jeunes qui ont été formés. Et je voulais qu'il me précise la façon dont il réglait avec ses collègues respectifs cette situation d'incohérence d'élèves qui s'inscrivent de manière souvent contradictoire avec une idéologie, avec des convictions particulières et puis qui suivent quand même ce cours de morale en plus du cours de français pour pouvoir le donner alors qu'en fait ce ne sont pas leurs vrais convictions. Ça c'est vraiment quelque chose qui me pose problèmes parce que c'est pareil chez moi à Liège.

- **Charles De Koninck** : Directeur Honoraire des Mutualités Neutres.

Donc je ne suis pas un enseignant. Mais j'ai été très interpellé par les différents intervenants. Tout d'abord je me prétends laïque, laïque et athée. Donc et je crois que ce n'est pas du tout incompatible. C'est la première fois dans notre civilisation, enfin dans notre société que nous avons des difficultés notamment parce que nous avons en face de nous une façon de penser, de voir qui est totalement différente de la nôtre. Donc pour appréhender ça c'est assez compliqué. Et il faut surtout à mes yeux ouvrir les yeux devant ce fait. Lorsque j'entends quelqu'un qui propose de mettre la religion un mercredi contrairement à vous monsieur qui le prônez plutôt dans les études, moi je suis plutôt d'avis que ce soit dans l'enseignement, pas de l'enseignement libre, l'enseignement de l'Etat. Donc ça c'est laïque ! L'enseignement de l'Etat c'est laïque. Je considère que la religion c'est strictement personnel et elle doit être vue à l'école aussi, mais encadrée, sinon nous avons des élèves qui vont dans des cours bien spécifiques auprès de gens qui sont des croyants profonds et vous avez des élèves comme madame le disait avec lesquels on a des problèmes. Alors je pense qu'il faut d'abord ouvrir les yeux et cesser d'être toujours consensuel et dire : « Il faut absolument qu'on rencontre tout ». Non, il y a un moment donné il y a des règles. Vous parliez tout à l'heure de la constitution, vous parliez des lois. Je rappelle que la constitution on n'en a rien à cirer lorsqu'il s'agit par exemple de faire voter les gens après la guerre de 1918, la constitution ne prévoyait pas le vote. C'était le vote censitaire. On a changé la constitution. Elle peut donc être modifiée quand on veut s'il y a une volonté. Donc la politique joue un très grand rôle malheureusement dans l'enseignement. Il faut être très, très clair. Et vous professeurs, vous êtes bien obligés de suivre la politique. Mais moi je trouve personnellement qu'il est plus que temps que nous prenions bien conscience que nous avons actuellement réellement une fracture importante entre des gens qui sont chez nous, qui sont belges et qui ont une autre conception de la société que la nôtre. Et c'est là qu'existent de réels problèmes, me semble-t-il. Alors quand on me dit : « Oui mais la bible, c'est aussi valable que la science ». Pour moi la bible c'est très clair, on ne sait pas d'où elle vient, il n'y a personne qui sait qui l'a écrite. Vous savez, j'ai très peur qu'on en arrive comme aux Etats-Unis où vous avez en fait deux écoles. Cela commence en Europe aussi. Et je crois qu'il faut bien scinder les choses. La

laïcité, l'école laïque ça doit exister, ça doit exister même si on donne un cours de religion. Mais le cours de religion c'est quelque chose qui est personnel. Vous êtes religieux ou vous ne l'êtes pas. J'ai un peu peur qu'avec toutes ces facilités on finisse par tout amalgamer et perdre un peu notre sens. Et je crois qu'en tant que Européens nous devons être fiers de ce que nous avons fait dans le monde.

Ali Serghini : Ce qui m'inquiète c'est d'abord cette réduction de toute la donnée philosophique à l'Europe. Vous dites que l'école doit être laïque, j'ai peur de faire de la laïcité une école comme les autres.

**Charles De Koninck** : Je n'ai pas dit la laïcité partout, monsieur, j'ai bien dit l'école de l'Etat Laïque, je n'ai pas parlé de l'enseignement libre, il ne faut pas mélanger.

**Anne Vrancken** :

Je suis proche de Vincent par le métier et puis par nos réflexions et notre réaction notamment au niveau de ce petit article qui a eu bien du mal à filtrer sur la place publique, en dehors des spécialistes que nous sommes. Ce qui est assez révélateur de certaines réticences politiques et médiatiques à offrir l'occasion du débat. Ceci dit je voulais ouvrir ma réflexion à une donnée qui m'est tout à fait propre. Je suis enseignante également dans la formation de maître de morale par moment mais également comme professeur de philo. Et il m'arrive aussi de donner cours assez couramment à des éducateurs spécialisés. Et je me dis : « Tiens c'est quand même intéressant puisque je partage évidemment tout à fait la réaction d'Hélène qui est de dire : il faut réfléchir au sens même de notre pratique d'enseignant. Que veut dire enseigner ? Quel est le rôle de l'école à travers ces cours et quels sont les objectifs ?

Alors je vais résumer mon intervention à ceci :

Je pense que la philosophie ouvre évidemment à l'enrichissement du questionnement, de l'argumentation et forcément de la recherche en communauté, ce qui fait une donnée démocratique essentielle que je présente toujours de cette façon. Mais aussi, elle appelle évidemment aux appartenances comme un lieu de richesse, un lieu d'identité à développer au cours d'une vie. Je ne suis pas là du tout dans l'expression d'un identitarisme qui serait figé, mais je le vois trop avec des étudiants, notamment éducateurs spécialisés qui trouvent toute la richesse dans le cours de morale : son éducation à une méthode, à une ouverture à l'autre qui est le libre examen évidemment. La recherche constante d'une information et d'un débat critique. Il y a aussi l'accompagnement à la clarification des valeurs. Et alors j'ai un peu peur. Et ça a toujours été un peu ma réticence par rapport à ce qui serait un intitulé unique : « philosophie », que l'on arrive dans une pensée un peu sèche, une pensée qui serait finalement un peu autoritaire ou ce que l'on a dit de dogmatique tout à l'heure. Ce sera un des risques, l'autre étant cette dimension évolutive et singulière qui pourrait manquer. Alors j'ai peur aussi d'un cours qui serait éthique. On voit l'éthique partout. Dans toutes les professions. Quand je vois la formation en éducateurs spécialisés, ils ont un cours de déontologie, ils ont un cours de droit, ils ont des cours aussi de philosophie et d'éthique. Et je trouve que c'est intéressant. L'occasion leur manque, ils me le disent assez souvent, de pouvoir parler de religion. Parce qu'eux doivent aller au contact de personne qui sont réellement dans cette identité du religieux ou en choc avec le religieux. Et parfois ils sont complètement démunis. Donc ils n'ont pas de cours d'histoire, de philosophie des religions.

Ceci pour dire : est-ce que on ne pourrait pas aller vers un cours qui oserait s'appeler quand même philosophie mais qui aborderait aussi morales (au pluriel) et éthique pour cette dimension singulière et personnelle. Voilà ça semble peut-être beaucoup mais je pense que la perspective strictement libre examinateur est un peu limitée selon moi. La dimension de la valeur est éminemment riche à la fois individuellement et collectivement. Et je voudrais vraiment attirer votre attention sur ce plan, merci.

**Cathy Legros** : Ex inspectrice de morale dans le secondaire, j'ai quitté en 2003. Je voudrais donner un témoignage de cette époque-là.

- Vous savez qu'il y a une montée de l'intégrisme partout dans le monde et en Belgique aussi. Et lorsque j'étais dans la Commission Interphilosophique les inspecteurs des différentes religions se retrouvaient régulièrement sous l'autorité de l'inspecteur général par exemple l'inspecteur de religion protestante qui était profondément désespéré. Parce qu'il y avait une montée de l'intégrisme protestant et il ne trouvait plus de profs vraiment non intégristes. Mais là c'était uniquement au sein de la Communauté française. A l'époque les inspecteurs de religion islamique venaient d'être désignés. Et que je regardais les collègues un peu effarée en voyant qu'ils n'avaient absolument pas intégré ce que c'était que le décret missions, la défense des droits de l'homme etc. et leurs obligations par rapport à ça. A cette époque-là aussi j'avais rencontré des professeurs de morale qui survivaient encore et qui se sentaient complètement abandonnés par tous. Que ce soit par le monde laïque, par leur direction parce que ce sont des écoles bruxelloises à majorité maghrébine. Et effarée par ce qui se passait aux cours de religion islamique. Or, ces cours ne sont pas contrôlés. Et je ne pense pas que ce soient les inspecteurs de religion islamique, à moins que les choses aient changé, qui puissent assurer valablement ce contrôle. Les directions, soit par peur d'actes de violence, soit parce qu'ils sont plus ou moins convaincus qu'ils ne peuvent pas aller dans des cours de religion et de morale inspecter. J'ai toujours dit le contraire. J'ai dit qu'on ne pouvait pas inspecter le contenu mais voir s'il y avait un respect de la constitution, des règles démocratiques etc. Oui ils peuvent entrer dans un cours de religion islamique. Ils prétendent que non. Ces enseignants avaient aussi réussi à voir des pages de ce qui était écrit dans les cahiers de religion des élèves aux cours de religion islamique. L'homosexualité est un péché mortel, l'avortement aussi, j'avais pris des notes. Ça m'étonnerait que ça aie changé, personne ne les contrôle. Ils ont une liberté absolue de dire et peut-être de faire tout ce qu'ils veulent. Les filles d'un côté les garçons de l'autre dans la classe ce qui n'est quand même pas permis etc. Donc quand j'ai appris par la presse la proposition de la ministre Simonet, j'ai sursauté, je me suis dit : Même si les intentions sont bonnes ce n'est pas possible sur le terrain avec des enseignants intégristes, ce n'est pas possible. On ne peut pas les changer. Et je ne dis pas qu'il n'y a pas des professeurs de religion islamique ouverts mais voilà les témoignages que j'avais récoltés juste avant de partir à la retraite. Alors ce que je voulais dire c'est qu'il me semble que la démocratie est en train de mourir dans les écoles d'un excès de tolérance.

Le fait est on ne peut pas nier qu'il y a eu des reportages dernièrement, que ça se passe en Belgique et qu'il faut quand même que la démocratie par rapport à ce problème soit vigilante.

Ce que je voulais dire aussi c'est que depuis le décret missions l'enseignement se doit d'être d'une neutralité active et non plus passive. Ce qui veut donc dire que tous les enseignants doivent être engagés sur la lutte contre le racisme, la défense des droits de l'homme y compris les inspecteurs de morale et de religion. Donc il y a quand même un contrôle sur base de l'obligation de respecter l'essentiel, le cadre de notre enseignement, le décret missions. Et alors je voulais répondre à Nadia que les professeurs de morale se sont toujours battus parce que leur cours soit un cours engagé. Mais après le décret missions, le cours de morale est engagé comme tous les autres cours doivent l'être. Mais je défends l'idée d'un cours unique qui viendrait expliciter ces valeurs de notre démocratie. Encore un point: à propos du Conseil d'Etat, le Conseil d'Etat flamand n'a pas une jurisprudence différente. Simplement, moi j'ai bien étudié ça à l'époque mais du côté francophone, il s'agit dans le programme d'une méthode de libre examen et pas d'une doctrine philosophique. Du côté flamand il s'agissait d'une doctrine du libre examen, d'une idéologie du libre examen de sorte que pour éviter ces recours par la suite ils ont modifié leur programme en copiant notre programme francophone où le libre examen s'écrit sans guillemets ce qui est très significatif.

**Véronique Dortu** : Je suis professeur de morale à l'Athénée de Liège.

Et je voudrais réagir à une remarque que j'ai entendue concernant l'éthique, on en parlait partout. Et on finit par en faire un concept banal. Ceci est le témoignage de quelqu'un qui est profondément déçu, pourquoi ? Ça fait plus de dix ans que je milite pour l'enseignement de philosophie, pour un cours de philosophie. Je pensais qu'en travaillant en didactique de la philosophie eh bien ça allait constituer pour



moi un levier pour déclencher toute une série peut-être de passions. Et puis je me suis rendu compte que non, d'année en année, les passions s'estompent. Pour toute une série de raisons, j'ai décidé d'agir et de retourner dans l'enseignement secondaire pour aller faire de la philo avec les élèves. Et je suis retournée à mon cours de morale « adoré ». Et je me suis rendu compte que je changeais de perspectives et j'ai décidé de changer de camp. C'est-à-dire je voulais rallier le camp des élèves. Et je me suis rendu compte que là chez les élèves, il y avait une motivation, une volonté, une curiosité de faire de la philosophie. Et voilà tout ça pour quand même donner un message positif. Et donc grâce à des élèves qui se sont intéressés à deux trois mots que j'ai lancés comme ça par hasard, je vous avoue vraiment par hasard, ils m'ont dit : « Mais madame vous parlez tout le temps de philosophie mais tout compte fait qu'est-ce que c'est » ? Et on a créé avec eux une petite commission. Et ce cours de philosophie je l'ai enfin. Je l'ai enfin mais pas grâce à des décisions politiques ou quoi que ce soit mais grâce à des élèves. Et ce cours il existe depuis la rentrée 2011. Il est proche de mon cours de morale parce que j'utilise la méthode de Michel Tozzi etc. Voilà, je tenais à le dire et ce projet, il va se perpétuer. Je me dis que l'exemple doit venir aussi des élèves parce qu'ils sont en demande. Et si on ne va pas vers eux avec éventuellement cet exercice de la philosophie ou ce cours différent, ils ne s'y intéresseront pas. Dans ce cours, j'ai aussi bien des élèves musulmans que catholiques et laïques. Et ça se passe très bien.

**Cathy Legros:** Je vais quand même répondre à Véronique que c'est parce que sa direction a accepté le cours à la grille horaire. Ça fait longtemps que des élèves demandent des cours de philo ils ne sont pas suffisants. C'était juste pour rajouter simplement ça c'est parce que les élèves ont beau demander à suivre de la philo si ça ne rencontre pas l'acceptation scolaire de l'établissement qui doit mettre ça à la grille parce que c'est par rapport aux activités complémentaires. Il faut que la Commission des Enseignants soit d'accord et que le PO accepte le financement possible pour ces heures de cours. Ce n'est pas aussi facile. Je veux dire, ne croyez pas que si vos élèves tout d'un coup demandent un cours de philo ou un cours de bouddhisme ou un cours de quoi que ce soit ça leur est automatiquement donné voilà.

**David :** Je vais juste un peu essayer de me situer. Je travaille au Musée des Enfants de Bruxelles à Ixelles. Je me suis intéressé plutôt à la philo pour enfants grâce à une formation donnée par Martine Nolis chez nous. Cela répondait à la réalité qu'on vit tous les jours chez nous. Je suis néerlandophone. Donc je suis des écoles néerlandophones et les écoles francophones dans un projet pédagogique où le questionnement prend une grande place. Je me rendais compte, au fil des années, qu'il y a certaines formes de radicalisations, il y a certaines choses dont on a plus difficile de parler, chez des petits enfants. On a des 3<sup>ème</sup> maternelles, 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> primaires. Ce cours de philosophie m'a énormément plu. Quand j'étais en humanités, j'ai flirté avec le cours de religion, j'ai flirté avec le cours de morale et tout ça. Moi je suis surtout ici en tant que papa. Ma fille est encore jeune, les choix se feront plus tard. Mais je me dis voilà un cours de morale c'est quoi ? Un cours de philo c'est quoi ? C'est bien de discuter de tout cela. Certains sont plus virulents que d'autres mais je me dis : « Moi en tant que parent, quand je vais devoir faire un choix et me dire voilà est-ce que vraiment même si je suis athée ou pas, qu'est ce qui sera vraiment bien pour mon enfant ? Je veux savoir ». Et suite à la formation au Musée des Enfants, j'ai continué la formation au Centre Laïque pour donner des ateliers philo. Et j'ai essayé de faire entrer ça au Musée des Enfants. Parce qu'on va construire une nouvelle expo bientôt Et je me suis dit : c'est vraiment chouette de démarrer un projet. J'en ai parlé à ma directrice et elle m'a dit : « Oui mais David écoute, j'aimerais bien que tu me prépares un dossier où tu expliques simplement ce que ça signifie, que tu ne vas pas jouer avec l'esprit des enfants ». C'est ça la réalité : pour motiver des jeunes, je crois sincèrement qu'il faut apprendre à définir les choses. C'est un peu dangereux, ça va un peu à l'encontre de tout ce qu'on dit mais il faudra qu'on se mette d'accord sur ce qu'on va mettre comme base. Et le reste sera agrémenté par le prof, par sa qualité, par son intelligence, par son vécu, son je ne sais pas quoi. Donc peut-être même envisager d'essayer de donner les cours de philosophie par des gens qui ne sont peut-être pas diplômés mais qui ont une expérience de vie. Des gens du Musée des Enfants par exemple.

Ali Serghini : Merci. Dernière question et puis nous essayerons de répondre.

**Thomas Nassens** : je travaille comme éducateur interne. J'ai réalisé dernièrement mon mémoire de fin d'études qui traite directement au cours de morale et religion. Ce travail a soulevé des questions qui restent sans réponse, je vous en parle...

- Dans le décret mission, un des articles fondamentaux est de développer des compétences d'ouverture, de discussion, de tolérance etc... mais, comment est-ce mis en place ? Si les cours de français, mathématique, histoire etc. sont des cours de « matière », les cours de philosophie s'adressent à des enfants de même confession, cela rend la situation difficile....

- Un tronc commun serait une bonne chose, mais pourquoi le politique se montre-t-il frileux ? Tout le monde semble d'accord et, rien ne bouge !

- Comme en a parlé Nadia Geerts, il est quand même problématique que n'importe qui puisse devenir professeur de religion puisqu'aucun titre pédagogique n'est requis, ce qui est interpellant ! Il y a certainement des gens très compétents mais en entendrons-nous ici ?

**Christine** :

J'entends dans les interventions une préoccupation à propos de la place de l'école dans la société, et, dans cette école, quelle place et quel rôle des cours philosophiques ?

Je voudrais revenir aux conclusions de la Commission du Dialogue Interculturel qui ont été présentées en mai 2005. Après de nombreuses enquêtes et interviews, on a demandé une initiation aux premiers outils du raisonnement philosophique, l'acquisition d'une culture rigoureuse plurielle et critique dans le domaine des traditions religieuses et laïques et l'instruction civique.

Cela rejoint, je crois, les 3 pans abordés : la place de la science à l'école et le fait qu'elle soit remise en question, la présence grandissante des intégrismes, le flou des programmes.

Nous parlerions donc de ce « référentiel » commun... alors que certains programmes n'existent même pas (religion orthodoxe, islamique...) ! Sans programme, pas de référentiel !

Pourtant, il y a un véritable besoin et donc la nécessité d'avoir de vraies réponses ! Les 20% du Front National en France devraient nous faire réfléchir parce que dans ces 3 demandes de réflexion :

- d'initiation à la démarche philosophique,

- une culture plurielle des différentes traditions qu'on quitte, pour aller vers le culturel et on ira vers le vivre ensemble et

- pour l'instruction civique au sens large, connaître le droit, les devoirs, connaître le fonctionnement d'une société démocratique pour y trouver sa place !

Cela me paraît 3 revendications essentielles et j'y reviendrai plus tard....

**Nadia** : Je vais répondre aux questions qui m'ont été posées à propos de l'organisation des ateliers philosophiques à la Ville de Bruxelles.

Nous avons des heures de détachement prévues dans notre grille horaires pour pratiquer ces cours de philo, c'est donc subsidié. Nous travaillons par module de 5 séances de 2h. Cela ne couvre donc pas l'année. Nous choisissons les classes les plus concernées par le sens de leur présence active à l'école.

Nous ne les suivons pas (ce serait notre projet futur) mais on a des nouvelles de ces élèves par les titulaires. L'organisation de ces ateliers n'est pas liée à la question de la disparition progressive ou future du cours de morale dans ces écoles de la Ville mais vraiment liée à la question de l'enseignement de la place de l'école comme vous l'avez relevé. Nous avons eu quelques échos de professeurs de français qui constataient que les élèves qui avaient suivi ces modules réagissaient autrement, se montraient plus curieux, posaient des questions, montraient davantage de liberté dans le questionnement. Ce constat a également été fait en 1<sup>ère</sup> secondaire, certains élèves posaient des questions en français, mathématiques, science.

**Cathy Legros** : effectivement, on se rend compte de la menace de l'intégrisme, qu'il y a un problème dans ces cours qui ne sont pas ou peu contrôlés par peur ou parfois par incompetence, je n'en sais rien mais

comme on l'a dit, le libre examen, la philosophie seraient des solutions ou en tout cas des amorces de solutions à cette problématique de l'extrémisme.

La pratique des ateliers philosophiques pour enfants est organisée à Paris, au Mémorial de la Shoah, dans le cadre du devoir de mémoire et donc, Monsieur du Musée des enfants, cela ouvre une réflexion extraordinaire !

Ali Serghini : Un mot de conclusion

**Nadia Geerts**: ce n'est pas une conclusion, juste 3 petites choses très courtes :

- La gestion des étudiants qui s'inscrivent en « Français Morale » tout en étant ni athées ni même laïques. Cela me pose un vrai problème ! Cette année, sur 8 étudiants, il y a 2 filles musulmanes et 1 témoin de Jéhovah et ce dernier me pose le plus de problèmes ! J'essaie de le décourager car c'est une vision d'horreur pour moi que de me dire que je pourrais contribuer à diplômer un témoin de Jéhovah comme professeur de morale mais il explique très simplement qu'il a toujours suivi le cours de morale et qu'il adore ce cours ! J'essaie de les décourager en leur expliquant qu'à mes yeux, si la croyance au sens de la foi n'est pas problématique, l'attachement au dogme d'une religion est fondamentalement problématique. Mais ces étudiants me prétendent qu'ils sont absolument capables de différencier leur casquette, que ça ne leur posera aucun problème d'enseigner d'une part ce qu'ils ne vivent pas par ailleurs dans leur intimité. Et là c'est extrêmement difficile parce que je me vois mal me transformer en flic des consciences. Il faudrait faire signer une charte aux étudiants qui s'engageraient vraiment, ce serait symbolique mais quelque chose comme : « je souscris aux principes du libre examen, je déclare que je ne suis attaché à aucun dogme ».
- L'enseignement de l'Etat n'est pas laïque en Belgique car la Belgique n'est pas laïque ! Nous avons opté pour une déclinaison de la neutralité sous forme du pluralisme...
- Concernant les Etats Unis, lorsque les mouvements protestants créationnistes ont tenté d'imposer l'enseignement d'un cours de créationnisme, ils ont toujours été déboutés par la Cour Suprême.
- A propos de la clarification des valeurs du cours de morale, honnêtement, je trouve que le programme est génial et il devrait être imposé à tous, sous un autre intitulé ! Nous y avons mis plein de choses précieuses qui ont toute leur place dans ce cours ... de philosophie !

Dernier point, pour répondre à Monsieur sur la place de la religion à l'école : je pense qu'elle y a une place en tant que fait qui appelle une analyse sous le regard sociologique, historique, philosophique et pas en tant que corpus dogmatique. Qu'on s'en réjouisse ou qu'on s'en désespère, la religion a une place énorme dans notre société, donc il faut en parler ! Le tout est de voir comment en parler...

Ali Serghini : Je rejoins fondamentalement Nadia, étant dans l'incapacité de répondre à toutes les pistes, toutes les questions.

- La place de la religion à l'école. Il faut pouvoir parler de religion et pas simplement informer sur la religion. C'est la grande force du cours de morale qui est un cours de dialogue, d'ouverture, de réflexion et pas simplement un cours de matière.
- Les étudiants qui ont des parcours singuliers, la réponse se fait au cas par cas, un certain nombre d'étudiants sont susceptibles d'évoluer mais dans certains cas, il peut y avoir des positions intenable. Alors j'ai envie de les mettre devant leurs propres contradictions, leurs incohérences en disant : ce n'est pas tenable, votre attitude devient schizophrénique. Je n'ai pas eu de cas de témoins de Jéhovah mais d'évangélistes qui, confrontés à leurs incohérences, ont fini par quitter le cours !
- L'idée d'une charte, cela me laisse perplexe, ne va-t-on pas en arriver à demander de signer une profession de foi... je préfère fonctionner dans le dialogue et peut-être in fine, en fin de parcours, une déclaration....

Je voudrais d'abord remercier nos orateurs Annick, Nadia et Vincent.

Remercier tous les intervenants de cette matinée qui a été longue.  
Beaucoup de questions ont été soulevées, beaucoup d'inquiétudes, mais je les qualifierais de positives.  
Cela va nous permettre de relancer les choses, d'avancer.